

# Les trois jugements

---

Burton A.H.

ME 1907 page 107

Les trois jugements.....	1
1. Le tribunal de Christ.....	3
2. Le jugement des nations vivantes.....	7
3. Le grand trône blanc.....	10

On aurait de la peine à concevoir un sujet d'une importance plus grande que celui du *jugement à venir*, et pourtant, bien qu'il soit si important, il n'y en a point dans lequel il règne plus de confusion. Des milliers de chrétiens ne jouissent pas de la paix avec Dieu, simplement parce qu'ils ont des pensées erronées sur cette solennelle question. Ce triste état d'âme, qui déshonore Christ, provient de l'ignorance du simple enseignement de la parole de Dieu, comme autrefois le Sauveur disait aux sadducéens: «Vous errez, ne connaissant pas les Ecritures» (Matthieu 22: 29).

On croit en général qu'à la fin de l'histoire de ce monde, un temps viendra où Christ apparaîtra pour juger, où les sépulcres seront ouverts, où tous, convertis et inconvertis, en sortiront pour être jugés ensemble, au même moment, et qu'alors seulement sera réglée la grande question de savoir où chacun d'eux passera l'éternité. En d'autres termes, on croit qu'il y aura une résurrection universelle et un jugement général de tous au même moment.

Or, si nous examinons avec soin et dans un esprit de prière les Ecritures, nous trouverons qu'elles ne renferment pas une seule ligne qui appuie une telle pensée, mais, au contraire, qu'au lieu d'une seule résurrection, il y en a deux avec mille ans ou plus d'intervalle (Lire avec soin Jean 5: 29; Apocalypse 20: 1-6). Nous y voyons, en outre, au lieu d'un jugement universel, au moins *trois* jugements, de caractères distincts, d'époques différentes, et s'appliquant chacun à une classe différente de personnes.

1. Le tribunal de Christ, devant lequel seront manifestés tous les rachetés en gloire, après que Christ les aura enlevés de la terre (Romains 14: 10; 2 Corinthiens 5: 10).
2. Le trône de sa gloire, devant lequel seront rassemblées toutes les nations qui vivront sur la terre au commencement de son règne sur la terre (Matthieu 25: 31-46).
3. Le grand trône blanc, où tous les morts, petits et grands, se tiendront devant Dieu pour être jugés pour leurs péchés, à la fin du règne de Christ (Apocalypse 20: 5, 11-15).

En outre, il y a d'autres jugements décrits par les prophètes de l'Ancien Testament et dans le livre de l'Apocalypse, qui ont lieu sur la terre, comme, par exemple, le jugement de la Bête et du faux prophète (Apocalypse 19).

Maintenant, il est de la plus haute importance de se rappeler que pour l'enfant de Dieu, *le jugement est passé*. «En vérité, en vérité, je vous dis que celui qui entend ma parole, et qui croit Celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle, et ne vient pas en jugement; mais il est passé de la mort à la vie» (Jean 5: 24).

Avant d'aller plus loin dans notre étude, nous désirons que le lecteur chrétien retienne fermement cette importante vérité que celui qui croit en Christ non seulement possède maintenant la vie éternelle, mais qu'aussi, d'après les propres paroles de Christ, il ne viendra pas en jugement, car la Parole qui l'assure de la première grande vérité, l'assure aussi de la seconde.

Mais, dira-t-on peut-être, n'est-il pas dit qu'il est réservé à tous les hommes de mourir une fois, et après cela le jugement?

Nullement. Que le lecteur ouvre sa Bible aux versets 26-28 du chapitre 9 des Hébreux; il y verra que le mot «tous» ne se trouve pas dans le passage. Au verset 27, nous voyons quelle est la portion commune des hommes, savoir la mort et le jugement, mais au verset 28, nous trouvons la portion du croyant. Au lieu d'attendre la mort, il attend l'apparition de Christ, et au lieu d'attendre Christ comme son Juge, il l'attend comme son Sauveur, qui transformera le corps de son abaissement en la conformité du corps de sa gloire (Philippiens 3: 21).

Le Sauveur est venu une fois dans le monde pour effacer le péché par le sacrifice de sa propre vie. Il est venu, il y a plus de dix-neuf cents ans, pour résoudre la question du péché, pour l'effacer, pour porter les péchés de plusieurs, et ayant accompli sur la croix l'oeuvre qui a résolu cette question en notre faveur, il apparaîtra une seconde fois sans péché, c'est-à-dire ayant mis de côté la question du péché; car si cette question a été résolue à sa première venue, elle ne pourra pas être soulevée de nouveau à la seconde.

Pour l'inconverti, sans doute, la venue de Christ sera en jugement, mais pour le croyant, elle sera «à salut»; — en d'autres termes, le croyant recueillera, à la seconde venue de Christ, les pleins résultats de l'oeuvre accomplie par Lui à sa première venue. Alors il ne possédera pas seulement le salut de son âme, dont il jouit par grâce, maintenant, mais son salut sera consommé par la glorification de son corps.

Quelle paix l'âme possède, quand elle se rend compte que Dieu ne pourra plus jamais, en justice, soulever la question de nos péchés! Est-ce que Christ n'a pas souffert pour nos péchés, Lui, le Juste pour les injustes, afin de nous amener à Dieu? (1 Pierre 3: 18). N'a-t-il pas porté lui-même nos péchés en son propre corps sur le bois? (1 Pierre 2: 24). Et après avoir offert un seul sacrifice pour les péchés, ne s'est-il pas assis à la droite de Dieu? (Hébreux 10: 12).

Certes, le croyant n'aura jamais à souffrir pour des péchés pour lesquels Christ a déjà souffert une fois; il n'aura jamais à porter des péchés portés par Christ il y a dix-neuf cents ans, n'aura jamais à être jugé pour des péchés pour lesquels Christ s'est déjà offert lui-même en sacrifice.

N'est-il donc pas clair, bien-aimé lecteur chrétien, que Dieu n'entrera jamais en jugement avec vous au sujet de vos péchés, Lui qui constate que le Seigneur Jésus a déjà porté le jugement qu'ils méritaient. Mais que veut donc dire ce passage: «Nous devons tous être manifestés devant le tribunal de Christ»?

Cela nous amène à considérer brièvement les trois jugements dont nous avons parlé.

## 1. Le tribunal de Christ

S'il est parfaitement vrai que le croyant n'aura jamais à être jugé pour ses péchés, toutefois il est également vrai qu'il devra être manifesté devant le tribunal du Christ (2 Corinthiens 5: 10). Il est important de considérer que l'Esprit de Dieu évite de dire: «Nous devons tous être jugés». S'il avait dit: «Nous devons tous être jugés», cela aurait été en contradiction directe avec Jean 5: 24, où il est dit que nous ne viendrons pas en jugement, et nous pouvons être assurés qu'un verset de la parole de Dieu ne peut pas en contredire un autre. Mais il est dit: «Nous devons tous être manifestés devant le tribunal du Christ», c'est-à-dire que chaque chose que nous avons faite ici-bas sera mise en lumière là-haut, et que nous recevrons une récompense ou subirons une perte, suivant ce que nous avons fait, soit bien, soit mal. Il ne sera pas décidé alors où nous aurons à passer l'éternité, et si nous avons le droit d'entrer au ciel oui ou non; car le croyant sait maintenant, sans l'ombre d'un doute, qu'il passera l'éternité avec Christ, dans la gloire. Voyez le verset 1 du chapitre 5 de 2 Corinthiens: Nous *savons* que nous *avons* une maison éternelle dans les cieux. En d'autres mots, nous, chrétiens, nous avons la certitude actuelle et parfaite d'une éternité dans la gloire céleste, c'est pourquoi «nous avons toujours confiance» (verset 6). Et, au lieu d'attendre jusqu'au tribunal de Christ pour savoir si nous avons droit au ciel, nous devrions toujours rendre grâce au Père, «qui nous a rendus capables de participer au lot des saints dans la lumière» (Colossiens 1: 12). Mais, dira-t-on, cette confiance ne pourrait-elle pas nous rendre insouciant dans notre marche ici-bas? Loin de là; si Christ a tant souffert pour nous, afin de nous procurer une gloire éternelle, cela nous engage à nous appliquer avec ardeur à Lui être agréables (verset 9). Et si ce motif n'est pas encore suffisant, nous avons en outre ceci, que nous devons tous être manifestés devant le tribunal de Christ. Chaque chose sera mise en lumière là; si nous avons vécu pour nous-mêmes, nous subirons une perte; mais si, par la grâce de Dieu, nous nous sommes efforcés de vivre pour Christ, nous recevrons une récompense. Mais, dira le lecteur, j'avais toujours pensé que nous devions être manifestés devant le tribunal de Christ, afin qu'il y soit établi si nous entrerions au ciel ou non. Non point: au moment où le chrétien meurt, son corps est, il est vrai, mis dans le tombeau, mais son esprit s'en va pour être avec Christ. Comme le dit notre chapitre, il est absent du corps et présent avec le Seigneur, et le même apôtre Paul dit qu'il avait le désir

de déloger et d'être avec Christ (Philippiens 1: 23). De même, le Seigneur dit au brigand sur la croix: «Aujourd'hui, tu seras *avec moi* dans le paradis» (Luc 23: 43).

Or, si Paul, le brigand et tous les saints morts depuis, ont été avec Christ, soit pendant 1900 ans, soit plus ou moins longtemps, est-il probable qu'ils auront à quitter ce lieu de bénédiction, afin d'être jugés et de voir s'ils ont le droit d'être au ciel? Sûrement pas.

Mais, Pourrait-on dire, ce sont leurs esprits qui sont avec Christ, tandis que leurs corps sont dans le tombeau; et la résurrection ne pourrait-elle pas apporter un changement?

Voyons ce que dit la parole de Dieu: le chapitre 15 de 1 Corinthiens est occupé, du commencement à la fin du sujet de la résurrection; d'abord de celle de Christ, puis des saints. Il y avait à Corinthe quelques faux docteurs qui essayaient de persuader aux croyants qu'il n'y avait pas de résurrection. C'est pourquoi l'Esprit de Dieu, par le moyen de Paul, donne sept preuves distinctes de la résurrection de Christ: les Ecritures (verset 4); Céphas; ensuite, les douze (verset 5); après cela, cinq cents frères à la fois (verset 6); ensuite, il a été vu de Jacques; puis de tous les apôtres (verset 7); et, après tous, de moi aussi (verset 8). Ce point était d'une importance immense, car, «si Christ n'a pas été ressuscité... vous êtes encore dans vos péchés» (verset 17); leur salut même dépendait du fait que Christ n'était pas seulement mort, mais aussi ressuscité.

Or, si Christ est ressuscité d'entre les morts, alors les morts ressuscitent; mais de quelle manière Christ, les prémices (il y a 1900 ans); ensuite, ceux qui sont du Christ, à sa venue (verset 23). Et comment ressuscitent-ils? Que le lecteur ouvre sa Bible et lise plusieurs fois le verset 43: «Il est semé en déshonneur, il ressuscite en gloire». Ceci évidemment, comme tout le chapitre, ne s'applique qu'au croyant. Une fois ressuscité, doit-il être jugé, pour voir s'il a le droit d'être dans la gloire ou non? Certainement pas. Il est ressuscité en gloire. Le même acte qui l'élève d'entre les morts, le place aussi dans la gloire. Bien-aimé lecteur, votre âme a-t-elle saisi la puissance et la simplicité de ces mots: «Ressuscité en gloire»? Ensuite, quant à ces croyants qui seront vivants à la venue de Christ (vous et moi, nous pourrions être du nombre, cher ami chrétien), nous attendons le Seigneur Jésus Christ comme Sauveur, qui transformera le corps de notre abaissement en la conformité du corps de sa gloire (Philippiens 3: 20, 21). Ainsi, à la venue de Christ (1 Thessaloniens 4: 13-18), les saints vivants seront changés en un moment et lui deviendront semblables, car ils le verront comme il est (1 Jean 3: 2), et les morts en Christ seront ressuscités en gloire.

Mais pourquoi avons-nous tant à coeur de prouver tout cela? Simplement pour montrer qu'avant d'être devant le tribunal de Christ, non seulement nous serons avec Lui, mais déjà glorifiés, et que nous Lui serons rendus parfaitement semblables. Or, pourrait-on supposer un instant que quelques-uns de ceux qui seraient glorifiés et semblables à Christ, pourraient être jetés dans les ténèbres du dehors? Qui pourrait donc imaginer une telle chose, dont la pensée seule est absurde?

En outre, qui siégera à ce tribunal? Christ, naturellement; Celui qui, seul, a porté nos péchés en son propre corps sur le bois. Est-il possible qu'il mette alors à notre charge des péchés pour lesquels il est mort, il y a 1900 ans?

Mais quel est donc le but de ce tribunal? Comme nous l'avons montré, ce ne peut pas être pour juger si nous serons dans le ciel ou non, car nous y serons, déjà alors; mais y étant avec Christ et dans des corps glorifiés, semblables à Christ, nous passerons en revue en sa compagnie toute notre histoire d'ici-bas. Nous examinerons chacun de nos pas, nous nous rappellerons chaque circonstance dans la lumière sans tache de sa présence bénie; nous peserons tous les actes de notre vie dans la balance du sanctuaire; nous les verrons comme Lui les a vus, et nous en jugerons comme Lui en a jugé.

Il nous montrera où et comment nous avons manqué, mais, loin de nous effrayer, cela ne fera qu'approfondir dans nos âmes le sentiment de sa grâce et de son amour invariables, qui auront si longtemps supporté d'aussi faibles créatures que nous. Il sera heureux de rappeler à notre souvenir le plus petit service, la plus petite chose faite pour Lui; une parole dite pour Lui, ou même un verre d'eau froide donné en son nom ne sera pas oublié. Alors «chacun recevra sa propre récompense, selon son propre travail» (1 Corinthiens 3: 8).

Oh! bien-aimé lecteur chrétien, ne perdons pas la précieuse occasion qui nous est donnée maintenant de servir Christ. Réveillons-nous de ce triste sommeil d'apathie et d'indifférence dans lequel, hélas! nous sommes si enclins à tomber. Ne vivons pas pour nous-mêmes, mais pour Celui qui s'est donné pour nous, «L'ouvrage de chacun sera rendu manifeste, car le jour le fera connaître, parce qu'il est révélé en feu, et quel est l'ouvrage de chacun, le feu l'éprouvera. Si l'ouvrage de quelqu'un demeure, il recevra une récompense; si l'ouvrage de quelqu'un vient à être consumé, il en éprouvera une perte, mais lui-même, il sera sauvé... Si quelqu'un corrompt le temple de Dieu, Dieu le détruira» (1 Corinthiens 3: 13-17).

Nous avons ici trois pensées différentes:

- Un vrai chrétien dont le travail est bon recevra une récompense (verset 14).
- Un vrai chrétien dont le travail est mauvais subira une perte, mais lui-même sera sauvé (verset 15).
- Un homme inconverti, qui est mauvais lui-même, et dont le travail est mauvais, les deux — lui et son travail — seront détruits (verset 17).

Bien que ces versets s'appliquent, sans aucun doute, d'une manière particulière au service, toutefois le même principe s'applique à tous les détails de la vie du chrétien. Combien de choses nous faisons et disons maintenant, qui seront alors consumées!

Mais d'autre part chaque chrétien recevra une récompense, si petite soit-elle, car nous ne pouvons nous imaginer qu'un enfant de Dieu pourrait n'avoir jamais rien fait pour Christ.

Mais il est solennel de penser que, devant le tribunal du Christ, toutes choses seront mises en lumière. Combien cela devrait nous rendre sérieux dans notre marche, nos voies et notre service! Combien il est important que tout ce que nous disons ou faisons soit en vue de ce jour prochain où nous allons être manifestés devant le tribunal du Christ! Mais quelqu'un dira: Est-ce que, dans le verset suivant, l'apôtre ne parle pas de la crainte du Seigneur? Ne semble-t-il pas avoir de la crainte quant aux résultats de ce jour? Sans doute, mais sans la moindre idée que lui ou d'autres croyants pourront être condamnés en ce jour-là; il n'est point troublé par la pensée de ce qu'il en adviendra pour lui-même: toute son inquiétude est pour d'autres. Si le tribunal est une chose solennelle pour lui, qui a été mis à l'abri par le sang de Celui qui y est assis comme Juge, que doit-il être pour l'homme qui est sans abri? Après ces mots: «Connaissant donc combien le Seigneur doit être craint», il n'ajoute pas: «Nous tremblons pour nous-mêmes», mais: «Nous persuadons les hommes» (2 Corinthiens 5: 11).

Nous avons dit que toute âme sauvée recevrait une récompense; on pourrait demander: Qu'a pu faire pour Christ le brigand sur la croix? N'avait-il pas blasphémé son nom presque au dernier moment de sa vie? Eh bien! cher lecteur, nous croyons que sa récompense sera grande. Qu'a-t-il fait? Ce que ni vous, ni moi, n'avons jamais été appelés à faire. Le monde entier était contre Christ, la multitude s'était élevée contre Lui; la nation juive avait crié: Ote celui-ci; les principaux sacrificateurs et les gouverneurs avaient crié: Crucifie-le. Judas, l'un de ses disciples, l'avait trahi; Pierre l'avait renié; tous l'avaient abandonné; ceux qui passaient près de la croix secouaient la tête devant Lui, se moquant du saint martyr dans son agonie. Et que fait le brigand? Lui seul, d'après ce que nous lisons, élève sa voix en faveur de Christ. Quel privilège! Combien cela dut être agréable pour le cœur du Sauveur d'entendre ce simple mais sincère témoignage: «Cet homme n'a rien fait qui ne se dût faire» (Luc 23: 41). Certes, en ce jour-là, cette parole ne sera pas oubliée; cet homme ne perdra pas sa récompense.

Mais non seulement nous verrons nos manquements et apprendrons à connaître, comme jamais nous ne l'avions connue auparavant, la grâce infinie du Sauveur qui nous aura supportés, malgré toutes nos faiblesses; non seulement il rappellera à notre souvenir la plus petite action faite pour Lui et nous en récompensera, comme sa grâce seule peut le faire; alors nous apprendrons aussi comment il nous a gardés au milieu de dangers que nous n'avons jamais vus ni éprouvés ici-bas.

Nous ne devons pas oublier que Satan est toujours contre nous, mais — que son nom en soit béni! — Dieu est toujours pour nous (\*). Il nous protège au milieu de dangers que nous ne connaissons pas, et nous garde au milieu de périls que nous ne voyons pas. Oh! quelles louanges s'élèveront devant Lui, quand, devant le tribunal du Christ nous pourrons regarder en arrière, nous souvenant de tout le chemin par lequel l'Eternel, notre Dieu, nous a fait marcher! (Deutéronome 8: 2).

(\*) Comme exemple de ce fait, nous pouvons mentionner un cas tiré de l'histoire du peuple terrestre de Dieu, d'Israël (Nombres 22 à 24).

Les Israélites, délivrés d'Égypte, viennent d'achever le pèlerinage du désert, et sont près d'entrer dans le pays de la promesse, quand Satan, leur grand ennemi, s'acharne une fois de plus contre eux. Il excite Balak, roi de Moab, à faire venir Balaam, fils de Péor, disant: «Viens, maudis-moi ce peuple» (22: 6). Mais, quand Satan s'oppose à eux, Dieu les protège et dit: «Tu ne maudiras pas ce peuple, car il est béni» (verset 12). Satan fait de son mieux, essaye tous les moyens, emploie toutes les ruses, mais en vain. Que surent les enfants d'Israël de tout ce qui se passait au sommet de la colline? Ils étaient disséminés dans leurs tentes, dans les plaines de Moab, sans avoir aucune idée de tout cela. La puissante conspiration de Satan, comme la merveilleuse délivrance de Dieu, leur étaient toutes deux inconnues. Pareillement pour nous, je crois que maintenant, nous ne voyons pas mainte attaque de Satan, mais dans ce jour-là, tout sera manifesté; «nous connaissons comme nous avons été connus».

Si nous ne comparaissons pas devant ce tribunal, nous ne connaîtrions pas la moitié de la grandeur de la grâce de Dieu, ni le caractère invariable de sa fidélité.

Et à mesure que nos manquements, nos fautes et nos péchés passeront devant nos yeux, au lieu d'éveiller en nous la plus petite crainte, ou d'élever la plus petite question sur notre acceptation devant Dieu, cela ne fera que produire des actions de grâces infinies, et nous entonnerons avec d'autant plus d'énergie le cantique de la rédemption: «A Celui qui nous aime et nous a lavés de nos péchés dans son sang, et nous a faits un royaume, des sacrificateurs pour son Dieu et Père, à Lui soit la gloire et la force aux siècles des siècles!» (Apocalypse 1: 5, 6).

## 2. Le jugement des nations vivantes

Nous voudrions maintenant considérer le passage bien connu de Matthieu 25: 31-46, c'est-à-dire la scène des brebis et des chèvres. Des centaines d'enfants de Dieu lisent ce chapitre sous l'impression qu'il contient la doctrine du jugement universel. Examinons-le sous la conduite de l'Esprit de Dieu. On pense, en général, qu'il décrit une scène qui aura lieu à la fin de l'histoire du monde, quand tous se tiendront devant Dieu, pour être jugés à cause de leurs péchés; et l'on dit que les brebis sont les chrétiens, tandis que les chèvres sont les inconvertis.

Pour mieux comprendre ce passage, nous voudrions attirer l'attention du lecteur sur l'important sujet de la seconde venue de Christ. Rappelons au lecteur chrétien que le Nouveau Testament nous parle, à deux points de vue, de ce grand et solennel événement. En premier lieu, Jésus viendra dans les nuées pour ses saints, afin de les prendre auprès de Lui, dans la maison du Père (Jean 14: 2, 3; 1 Thessaloniens 4: 13-18); en second lieu, il viendra avec ses saints sur la terre, pour juger le monde (Jude 14, 15; Zacharie 14: 1-6 (\*)).

(\*) Nous pouvons dire ici, en passant, qu'il est souvent parlé de la venue du Seigneur dans l'Ancien Testament; mais c'est toujours de sa venue en jugement avec ses saints qu'il s'agit, et il n'y est jamais fait mention de sa venue pour ses saints dans les airs.

La première de ces deux venues peut avoir lieu à un moment quelconque (1 Corinthiens 15: 51-55; Apocalypse 22: 20). Quand il vient pour ses saints, il ne vient pas comme leur Juge, mais comme leur Sauveur (Philippiens 3: 20, 21). Il ne vient pas pour exécuter sa vengeance sur eux, mais pour les prendre auprès de Lui, dans la maison du Père

(Jean 14: 2, 3). Ceux qui se sont endormis en Jésus seront ressuscités en gloire (1 Thessaloniens 4: 13-18; 1 Corinthiens 15: 43, 52), et les saints vivants (vous et moi, peut-être, cher lecteur chrétien), nous serons changés en un instant, et nous Lui serons semblables, car nous le verrons comme il est (Philippiens 3: 21; 1 Jean 3: 2). En outre, quand il vient pour les siens, il ne vient pas sur la terre, mais dans les airs (1 Thessaloniens 4: 17).

Par contre, quand il vient avec les saints, c'est pour exécuter le jugement sur les impies (2 Thessaloniens 1: 7-11; Jude 14, 15). Il vient alors sur la terre: «Ses pieds se tiendront en ce jour-là sur la montagne des Oliviers... Et l'Eternel, mon Dieu, viendra, et tous les saints avec toi» (Zacharie 14: 1-6). Alors qu'il n'y a rien qui puisse empêcher sa venue pour les saints aujourd'hui, beaucoup de prophéties doivent être accomplies et beaucoup d'événements avoir lieu, avant qu'il vienne pour juger.

Revenons une fois de plus à Matthieu 25: 31, et nous verrons facilement que le Seigneur Jésus y parle du second acte de sa venue. Une remarque aide beaucoup à comprendre ce passage, c'est que les versets du chapitre 24: 32 à 25: 30, doivent être considérés comme une parenthèse. La première partie du chapitre 24 est une prophétie remarquable des événements qui auront lieu en rapport avec les Juifs.

Comme nous l'avons déjà vu, le Seigneur peut venir à n'importe quel moment pour ses saints, et alors, quand nous serons dans la maison du Père, dans la gloire, Dieu renouera ses relations avec la nation juive sur la terre. Beaucoup de prophéties de l'Ancien Testament s'accompliront alors. Nous ne pouvons y entrer maintenant, malgré leur intérêt: c'est alors que le temps de la détresse de Jacob (Jérémie 30), la grande tribulation, aura lieu (Daniel 12: 1; Matthieu 24: 21); et, pendant ce temps, la persécution sera si ardente que le résidu élu des Juifs n'échappera qu'avec peine; beaucoup, nous le savons, seront mis à mort; mais celui qui persévéra jusqu'à la fin sera sauvé (verset 13).

Pendant ce temps, le résidu pieux des Juifs prêchera l'Evangile du royaume dans le monde entier en témoignage à toutes les nations, c'est-à-dire aux païens. L'Evangile du royaume qui sera prêché alors est bien différent de l'Evangile de la grâce de Dieu qui est proclamé maintenant.

Maintenant, par l'Evangile, Dieu fait proclamer aux pauvres pécheurs que Christ est venu ici-bas, et il leur offre une gloire éternelle avec Lui dans le ciel, sur le fondement de l'oeuvre qu'il a accomplie à la croix; mais le résidu juif annoncera la venue du Christ pour établir son royaume sur la terre (Matthieu 10: 17, 22, 23; 24: 14). Quand cet Evangile du royaume aura été prêché à toutes les nations, et quand le temps de la tribulation aura atteint son point culminant, «alors paraîtra le signe du Fils de l'homme dans le ciel; et alors toutes les tribus de la terre se lamenteront, et verront le Fils de l'homme venant sur les nuées du ciel avec puissance et une grande gloire» (verset 30). Quel moment! Celui que le monde a couronné d'épines, rejeté et crucifié, sera vu revenant, ceint de toute sa puissance, revêtu d'une gloire éblouissante, et accompagné de tous ses saints glorifiés.

Passons maintenant du verset 30 du chapitre 24, au verset 31, du chapitre 25: «Quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire... alors il s'assiéra sur le trône de sa gloire, et toutes les nations seront assemblées devant Lui». Il est tout à fait évident qu'ici Christ vient en gloire sur la terre; mais, quand il viendra ainsi, nous serons avec Lui, car «quand Christ, qui est notre vie, sera manifesté, alors nous aussi, nous serons manifestés avec Lui en gloire» (Colossiens 3: 4).

Il est tout aussi clair qu'il est ici question de sa venue pour juger les nations, mais quand il viendra de cette manière, nous viendrons avec Lui (Jude 14, 15). Or, si à ce moment-là, nous venons avec Lui, il faut qu'il soit auparavant venu pour nous. De plus, il ne vient pas pour nous juger; mais nous, les croyants, nous venons avec Lui pour juger les nations. «Ne savez-vous pas que les saints jugeront le monde?» (1 Corinthiens 6: 2). Qui sont ces nations? demandera-t-on peut-être. Ce sont les gentils ou païens, vivant sur la terre à la venue de Christ en jugement — les mêmes nations auxquelles le résidu juif prêchera l'Evangile du Royaume, après l'enlèvement de l'Eglise. Nous aimerions engager le lecteur à étudier ces versets avec soin; il verra que les nations sont jugées d'après la manière dont elles auront reçu ces Juifs pieux — appelés ici «mes frères» (versets 40-45). Elles sont divisées en deux compagnies: les «brebis» sont ceux qui ont reçu ces messagers du Roi qui vient, et c'est à eux que sont adressées ces douces paroles: «Venez, les bénis de mon Père, héritez du royaume qui vous est préparé dès la fondation du monde» (verset 34). C'est-à-dire qu'ils entrent dans le millénium, pour jouir de toutes les bénédictions du royaume terrestre de Christ. Les chèvres, de l'autre côté, sont ceux qui, ayant rejeté ces messagers et refusé la miséricorde qui leur était offerte, devront entendre ces terribles paroles: «Allez-vous-en loin de moi, maudits, dans le feu éternel qui est préparé pour le diable et ses anges» (verset 41).

Après le jugement des nations vivantes, le millénium commencera. Pendant ces mille ans, nous, les saints glorifiés, nous vivrons et régnerons avec Christ (Apocalypse 20: 4). Observons soigneusement que, dans ce passage, seules les nations vivantes sont jugées: tous ceux qui sont mentionnés ici sont vivants; aucun d'eux n'a passé par la mort. Ceci en soi-même suffit pour montrer qu'il ne peut pas être question d'un jugement universel. En outre, il est parlé de trois classes de personnes, et non pas seulement de deux. Or, si les brebis sont les rachetés, et les chèvres, les réprouvés, qui sont «mes frères?» Personne ne supposera que ce soient quelques-unes des brebis, car, si c'était le cas, on lirait: «En tant que vous l'avez fait l'un à l'autre», etc. Le sens de ce passage ne peut que rester obscur tant qu'on n'admet pas la simple vérité que les nations dont il est question ici sont les gentils vivant sur la terre à la venue du Christ pour établir son royaume; il n'est pas question, dans ces versets, des chrétiens, c'est-à-dire de l'Eglise; il en est parlé dans les paraboles des serviteurs, des dix vierges, et des talents (24: 45 à 25: 30).

### 3. Le grand trône blanc

Le sujet qui est maintenant devant nous est extrêmement solennel, et nous voudrions sérieusement vous engager, bien cher lecteur, à prendre la Bible, comme si vous étiez dans la présence même de Dieu, et à étudier avec soin le chapitre 20 de l'Apocalypse.

Comme nous l'avons vu dans l'Écriture, le Seigneur Jésus peut revenir chercher les saints à n'importe quel moment. Oui, peut-être entendrons-nous sa voix ce soir même. Son propre témoignage, à la fin de la parole de Dieu, est: «Oui, je viens bientôt. Amen». Puisse la réponse de nos cœurs être: «Amen. Viens, Seigneur Jésus» (Apocalypse 22: 20). En un instant, en un clin d'oeil, nous pouvons être enlevés pour aller à la rencontre de notre Sauveur en l'air; alors, il nous prendra dans la maison du Père, où nous serons «chez nous», avec Lui dans la gloire. Dans l'intervalle qui suivra, les saints dans le ciel seront manifestés devant le tribunal du Christ, et sur la terre auront lieu tous les jugements dépeints dans l'Apocalypse, du chapitre 6 au 19. Le ciel alors s'ouvrira (19: 11), et le Seigneur viendra sur la terre, accompagné de tous ses saints, et exécutera le jugement sur tous les vivants qui se seront opposés à Lui. A ce moment aussi, comme nous l'avons vu, les nations vivantes seront jugées selon Matthieu 25: 31, etc. Alors tout mal sera ôté, tout ennemi détruit, et toutes choses seront soumises à Christ. Le temps pendant lequel il régnera sera de mille ans; c'est pourquoi il est appelé le millénium, et, pendant ce temps, les saints glorifiés vivront et régneront avec Lui (Apocalypse 20: 4).

Jusqu'à ce moment, pas un des méchants qui sont morts n'a été jugé, pas un de ceux qui sont morts dans leurs péchés n'a été ressuscité. Ceci ne semble-t-il pas étrange? Que le lecteur médite ce solennel et important chapitre sans pensée préconçue et sous la simple dépendance de l'enseignement de l'Esprit de Dieu.

Au verset 4, il nous est parlé de ceux qui ont part à la première résurrection; combien bénie et magnifique est leur part! Ils vivent et règnent avec le Christ mille ans.

Pendant ce temps, «le reste des morts», c'est-à-dire les méchants morts, resteront dans leurs sépulcres: «Ils ne vécurent pas, jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis» (verset 5). Combien leur part est sombre et terrible! (Lisez Apocalypse 20: 11-15). Nous aimerions attirer l'attention du lecteur sur quelques points très importants de ce jugement final.

En premier lieu, Christ ne vient pas du tout ici sur la terre; au lieu de cela, nous lisons que «le ciel et la terre s'enfuirent de devant sa face»; Combien ceci est différent de Matthieu 25: 31, où il vient sur la terre!

En second lieu, les morts seuls sont jugés, et cela diffère complètement de Matthieu 25, où seuls les vivants sont jugés. Mais, hélas! quelle compagnie lugubre! Ils sortent de leurs tombeaux; le Juge est assis; ils se tiennent devant Lui, avec une conscience coupable qui les accuse; la terre, qu'ils ont tant aimée, la scène de tous leurs plaisirs et de leurs péchés, la terre sur laquelle ils ont rejeté le Sauveur qui leur a été offert si souvent, cette

terre s'est enfuie pour toujours; et ils se tiennent là, dans une éternité sans fin, mais dans une éternité perdue. Lecteur, est-ce là votre avenir? Désirez-vous y échapper? Alors, croyez au Seigneur Jésus Christ, et vous serez sauvé (Actes 16: 31).

«Et les livres furent ouverts». Quel souvenir! Chaque pensée, chaque parole et chaque acte d'une vie gaspillée seront exposés dans la lumière de cette gloire éblouissante.

«Et les morts furent jugés... selon leurs oeuvres». Combien c'est différent du tribunal du Christ, où les rachetés apparaîtront pour recevoir une récompense ou subir une perte selon leurs oeuvres. Ici, les morts sont jugés selon leurs oeuvres, et, cher lecteur, si vous êtes jugé selon vos oeuvres, vous serez certainement jeté dans l'étang de feu.

Si le salut du chrétien le plus dévoué dépendait de ses oeuvres, il serait inévitablement perdu, car qui est celui dont la vie pourrait subsister devant les yeux scrutateurs de Celui qui sonde tout? «N'entre pas en jugement avec ton serviteur, ô Eternel, car devant toi nul homme vivant ne sera justifié» (Psaumes 143: 2).

Il est très important de remarquer qu'il n'est jamais dit du croyant qu'il est jugé selon ses oeuvres; ce sont ses oeuvres qui sont jugées, mais non pas lui-même, et il reçoit une récompense selon ses oeuvres; par contre, au grand trône blanc, les méchants seront jugés selon leurs oeuvres. Et quel en est le résultat? «Si quelqu'un n'était pas trouvé écrit dans le livre de vie, il était jeté dans l'étang de feu» (verset 15).

Bien-aimé lecteur, si vous n'êtes pas encore sauvé, nous vous supplions de fuir la colère à venir. Venez au Seigneur Jésus, venez à Lui tel que vous êtes, tel que vous êtes en cet instant. Vous n'avez pas de temps à perdre; c'est maintenant le jour du salut. Jésus, le Fils de Dieu, qui a été rejeté et crucifié par le monde, est maintenant à la droite de Dieu. Il y est assis, — preuve que son oeuvre est terminée et complète, et que Dieu en est satisfait. «Cet Homme, après avoir offert un seul sacrifice pour les péchés, s'est assis à la droite de Dieu» (Hébreux 10: 12). Tout jugement a été remis entre ses mains: «Le Père ne juge personne, mais il a donné tout le jugement au Fils, et il Lui a donné autorité de juger aussi, parce qu'il est Fils de l'homme» (Jean 5: 22-27). Tout genou doit se ployer devant Lui; toute langue doit confesser que Jésus Christ est Seigneur. Lecteur, l'avez-vous fait? Faites-le maintenant, et vous serez sauvé; car, si vous attendez au jour du jugement, vous serez perdu. Nous recommandons sérieusement ce sujet à la méditation de chaque lecteur, et nous espérons que, pareil aux Béréens d'autrefois, il recevra la Parole avec toute bonne volonté, «en examinant les Ecritures chaque jour, pour voir si les choses sont ainsi» (Actes 17: 11).